

Amazonie:

Pour beaucoup des compagnies impliquées, c'est l'image du partenariat avec les communautés qui est plus importante que le produit en lui-même. 4

Innovation:

Les partenariats entre les scientifiques et les praticiens fonctionnent mal. 7

Dialogue sur les Forêts:

Je suis convaincu que les partenariats peuvent accomplir davantage en « impliquant le centre radical ». 11

Entretien:

Nous n'avons pas encore exploité le véritable potentiel des partenariats pour les forêts. 16



IUCN Photo Library © IUCN / Danièle Perrot-Maitre

Une réunion de consultation au Burkina Faso.

Partenariats forestiers

Contenu:

2 Éditorial | 3 Moyens d'existence et Paysages: Le Mont Elgon, Ouganda | 4-5 Partenariats pour un commerce forestier équitable: Partenariats communautés – entreprises en Amazonie ; L'Union pour le Commerce Bio Éthique | 6-7 Partenariats pour l'apprentissage: Un réseau d'apprentissage sur la restauration des paysages forestiers ; Partenariats pour l'innovation | 8-9 Reportage: Partenariats forestiers en développement | 10-11 Organisations de partenariats : Initiatives multi acteurs mises à feu ; Aperçu du Dialogue Forestier | 12-14 Partenariats pour la gouvernance forestière: AVP comme partenariats; Renforcer les Voix pour des Choix Meilleurs au Brésil ; Processus multi acteurs | 15 Procédures pour les partenariats forestiers | 16 L'entretien: Jan McAlpine, Directrice du FNUF

Ce numéro d'*arborvitae* est aussi disponible en français et en espagnol sur notre site Internet à l'adresse : www.iucn.org/forest/av.

Si vous avez des commentaires sur des thèmes que vous avez lu dans un numéro récent d'*arborvitae*, nous aimerions que vous nous en fassiez part. Vous pouvez envoyer un message à : jennifer.rietbergen@wanadoo.fr

Evolution des produits forestiers sur les marchés internationaux : comment peut répondre l'industrie forestière du Vietnam?



Le Programme de Conservation des Forêts de l'UICN vient de publier un rapport concernant un atelier sur l'industrie du bois qui a eu lieu en

octobre de l'année dernière au Vietnam. La réunion, organisée par l'UICN, a rassemblé près de 70 représentants du secteur privé, gouvernements, bailleurs de fonds internationaux et organisations non-gouvernementales. Le principal message communiqué par les participants a été que les marchés de consommateurs américains et européens augmentent pour les produits forestiers durables et légaux, et on attend des pays exportateurs qu'ils fournissent des preuves que le bois qu'ils utilisent a été coupé légalement. En tant qu'exportateur important de meubles en bois, le Vietnam sera touché par ces tendances du marché et les participants à l'atelier ont discuté d'une série d'options ouverte au pays pour aider à garantir la légalité de ses exports. Le Vietnam est aussi un importateur et transformateur important de bois et a déjà progressé pour assurer des chaînes d'approvisionnement durables et légales. Cependant, les participants ont eu la certitude qu'il faut faire beaucoup plus pour se préparer aux nouveaux régimes de marché.

Le rapport est disponible sur : www.iucn.org/forest ou en contactant Jamie Gordon, james.gordon@iucn.org.



DGIS is the Development Agency of the Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands

Éditorial

Encouragé par le fait qu'il est reconnu que les forêts doivent servir plusieurs intérêts, un nouveau climat d'optimisme est né dans la communauté forestière sur le rôle et les promesses des partenariats pour la gestion et la gouvernance forestières. Étant donné les antécédents mitigés des initiatives précédentes comme le Plan d'Action Forestier Tropical, les sceptiques suggéreraient peut-être, d'après les mots de Samuel Johnson, qu'il s'agit d'un « triomphe de l'espoir sur l'expérience ». En effet, les partenariats forestiers sont maintenant présentés comme la solution à beaucoup de problèmes et sont très appréciés des donateurs qui les voient comme des moyens de regrouper des fonds dans des packages efficaces et assurer la participation intégrée d'une grande diversité de parties prenantes.

Cette promesse est réelle, mais la vérité c'est que les partenariats peuvent présenter des défis importants pour les parties impliquées et donc que leur emploi soit un succès. S'engager dans un partenariat peut entraîner des coûts de transaction considérables, étant donné le temps et les efforts nécessaires pour se mettre d'accord sur des objectifs communs et mener à bien des activités communes. Il y a aussi des risques – comme une réputation ternie si l'on s'associe avec des partenaires peu scrupuleux

et pas non performants, ou un manque de voix si le partenariat est dominé par un ou deux membres puissants.

Ce numéro d'*arborvitae* examine comment fonctionnent les partenariats dans la sylviculture, et comment ils se montrent à la hauteur en ce qui concerne la gestion et la conservation forestières, et suggèrent des règles de base pour des partenariats réussis. En plus d'inclure des cas d'initiatives de partenariats limités dans le temps et des partenariats de projets, nous regardons aussi comment les expériences d'organisations en partenariat doivent faire face à des problèmes similaires. Nous mettons l'accent sur le cas de *Growing Forest Partnerships (Partenariats Forestiers Grandissants)* car son développement a montré un changement clair d'un partenariat global ambitieux (qui risquait de reproduire les échecs d'autres efforts similaires) vers celui qui se fonde sur des collaborations locales orientées vers l'action, du bas vers le haut.

Ce qui est clair c'est que pour que n'importe quel partenariat forestier fonctionne, il a besoin de débiter avec une définition claire des rôles et responsabilités de chacune des parties, et un mécanisme pour faire face aux inévitables désaccords et conflits qui émergeront. En d'autres mots, une sorte de « accord pré-nuptial » qui, nous l'espérons, mènera à un partenariat plus durable et productif.

Stewart Maginnis, Directeur du Programme de Conservation des Forêts de l'UICN

nouvelles en bref

Étendues sauvages des États-Unis protégées : Le Congrès des États-Unis a voté en mars la préservation de 800,000 hectares d'étendues sauvages à travers le pays, de la Californie à la Virginie. La législation, qui couvre neuf États et qui bloquera le développement du gaz et du pétrole sur de vastes superficies de terres fédérales, a été acclamée par les écologistes comme la plus significative de l'histoire des États-Unis.

Source: www.guardian.co.uk, 26 mars 2009.

La Malaisie fait entrer des usines d'huile de palme en Amazonie : L'Autorité du Développement Foncier de la Malaisie (FELDA) s'allie à une entreprise brésilienne pour mettre en place 30,000-100,000 hectares de plantations d'huile de palme dans la forêt tropicale amazonienne, d'après le journal Malaysian Star. Le partenariat commercial pourrait annoncer beaucoup plus de projets d'huile de palme dans l'Amazonie brésilienne. Le Congrès brésilien est actuellement en train d'examiner une loi qui permettrait aux propriétaires terriens de comptabiliser les plantations comme forêts en vue de s'acquitter des obligations légales concernant les réserves forestières. Légalement, les propriétaires terriens en Amazonie doivent garder 80 pour cent de couverture forestière sur leurs propriétés.

Source: www.mongabay.com, 25 mars 2009.

Le climat change les frontières de l'Europe : Une partie de la frontière entre la Suisse et l'Italie semble se déplacer, à mesure que le réchauffement climatique fait fondre les glaciers qui servaient à l'origine de support à la définition de la frontière entre les deux pays. Les gouvernements italiens et suisses pensent redessiner certaines parties de la frontière de la région alpine, y compris l'aire autour de la montagne Matterhorn qui sera toujours à cheval sur les deux pays. Aucune communauté frontalière ne serait affectée car la zone est inhabitée et les changements seront minimes – la ligne ne changera pas de plus de 100 mètres. Cependant,

(Lire la suite en page 17)

Partenariats au Mont Elgon – reconstruire la confiance et l'engagement



Les partenaires reçoivent une formation en techniques de suivi participatives

Barbara Nakangu de l'UICN décrit le rôle central que jouent les organisations partenaires dans un projet de Moyens d'existence et Paysage en Ouganda.

L'initiative de l'UICN Moyens d'existence et Paysage (LLS pour les sigles en anglais) dans l'écosystème du Mont Elgon, Ouganda, coopère avec la population Benet qui a travaillé dans le paysage forestier durant des centaines d'années. Quand le gouvernement ougandais a déclaré le Mont Elgon parc national en 1983, les communautés Benet ont été expulsées et réinstallées hors de la forêt. Ceci a eu pour résultat une grave dégradation environnementale dans les aires de réinstallation, aggravant la pauvreté des communautés Benet, et des relations tendues entre les Benet et les autorités ougandaises.

Le rôle de LLS est de mobiliser les partenariats stratégiques avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé afin d'intégrer des capacités complémentaires, des connaissances et des fonds pour améliorer les moyens d'existence des communautés Benet, et de leur permettre de se développer, mettre en place et faire le suivi des plans d'amélioration de l'utilisation de la terre. Après une année d'exécution, l'initiative LLS dans cette zone montre des leçons claires permettant de construire et maintenir des partenariats efficaces. Ils sont exposés ci-dessous.

Il doit y avoir un problème commun qui affecte tous les partenaires. Le premier pas a été d'identifier les partenaires au sein du paysage qui sont affectés, ou qui sont confrontés aux mêmes problèmes traités par l'UICN. Un exercice de cadrage a été entrepris pour identifier les institutions partenaires potentielles qui abordaient les problèmes de pauvreté et de dégradation environnementale. Parmi les institutions clés, il y a l'Autorité de la Faune Ougandaise (UWA pour les sigles en anglais) qui traite les conflits entre la conservation du parc et les besoins des communautés locales en moyens d'existence; l'Association de Développement Communautaire Kapchorwa (KACODA pour les sigles en anglais) qui travaille sur la conservation des bords de rivière dans la zone ; le Chapitre de Protection Foncière Kapchorwa (KADLACC pour les sigles en anglais) qui facilite les règlements pour une meilleure gestion des ressources naturelles ; le gouvernement du district de Kapchorwa qui a un mandat pour la conservation et le développement ; le Service de la Faune du Kenya qui offre le potentiel pour l'écotourisme transfrontalier ; le Programme de Conservation de l'Écosystème Régional du Mont Elgon qui met en place des

améliorations des moyens d'existence et de la conservation au sein du même paysage ; et les communautés Benet locales elles-mêmes.

Les partenaires doivent partager des objectifs communs ou une vision commune. Les discussions ont été menées avec chacun des groupes de parties prenantes identifiés ci-dessus pour les informer des objectifs et des approches de l'initiative LLS et pour voir comment ceux-ci correspondent aux buts et objectifs de ces groupes. Chaque partenaire a compris que la collaboration fournirait un plus pour atteindre leurs propres buts.

Les procédures et les directives doivent être développées afin de régir les partenariats. Au Mont Elgon, des directives claires de collaboration ont été discutées, préparées et convenues avec chaque partenaire.

Les partenaires doivent être bien informés et intéressés. Les partenaires du Mont Elgon se réunissent deux fois par an pour réviser la mise en place de la période précédente, partager des leçons apprises et développer des plans de travail pour les prochaines étapes.

Les capacités des partenaires doivent être améliorées pour se montrer à la hauteur du programme. Une manière de faire cela est de former aux nouvelles approches qui peuvent améliorer l'exécution des partenaires. Cependant, ces nouvelles approches doivent être utiles pour les partenaires sinon elles ne seront pas adoptées. Les partenaires doivent sentir que les approches font une différence dans leur travail. Dans le paysage du Mont Elgon, l'utilisation d'approches participatives pour impliquer les communautés s'est révélée cruciale pour améliorer la réussite du projet. De ce fait, une formation de trois jours en méthodes de planification avec la participation communautaire a été facilitée par l'équipe technique du Programme de Conservation des Forêts de l'UICN en juillet 2008. Ceci a été l'une des réussites les plus importantes du LLS en 2008. Ces approches

(Lire la suite en page 17)

Partenariats communautés - entreprises en Amazonie : une approche cosmétique ?

Carla Morsello de l'Université de Sao Paulo fait un examen critique sur les avantages de lier les communautés forestières aux compagnies de cosmétiques.

Les partenariats entre les compagnies et les communautés amazoniennes pour la commercialisation des produits forestiers non-ligneux (NTFP pour les sigles en anglais) augmentent. Ces accords sont la plupart du temps établis par les compagnies cosmétiques internationales (comme Aveda ou The Body Shop) ou leurs homologues brésiliens (comme Natura), étant donné que ce secteur est maintenant à la recherche de matières premières naturelles et de diversification des produits, et a largement adopté des pratiques de responsabilité sociale d'entreprise. Les compagnies font généralement la publicité de ces accords et en bénéficient financièrement, sur la base d'une augmentation des ventes et de parts de marché plus importantes. Certaines compagnies de produits chimiques responsables d'autres étapes du processus de production participent aussi, tout comme d'autres partenaires notamment les organisations de la société civile, les chercheurs et les gouvernements.

Les communautés qui participent à ces partenariats sont généralement petites, lointaines et autarciques ou semi-autarciques (c'est-à-dire qu'elles ont peu ou aucun liens avec l'économie de marché). Généralement, elles ont entre 100-300 personnes et sont organisées en des familles étendues composées en moyenne de 5 à 10 personnes. Elles vivent majoritairement dans des Territoires Indigènes ou dans des aires protégées habitées (par exemple, Réserves Extractives, Réserves de Développement Durable ou Forêts Nationales), dû à l'attraction plus importante envers ces aires et leurs populations dans les produits publicitaires. Elles fondent leur économie sur une combinaison de l'agriculture sur brûlis de jachère, de la pêche, de chasse et la cueillette des produits forestiers, essentiellement pour leur subsistance, mais occasionnellement pour le commerce.

Ces partenariats permettent à ces communautés un accès aux marchés nationaux et internationaux, augmentant ainsi la probabilité d'avoir un revenu en espèces au-dessus de zéro – une situation rare dans des lointaines forêts amazoniennes. Bien qu'il ne soit pas nécessaire pour l'acquisition des aliments, qui est produite localement dans ces régions peu peuplées, les revenus en espèces servent à d'autres fins. En outre, lorsque l'on se fonde sur les PFNL, les partenariats sont relativement bien distribués en espèces parce que les revenus des droits d'accès à ces ressources sont détenus en commun.



Une femme d'une communauté dans la Réserve extractive du Medio Jurua décortiquant des noix de Murumuru

Les revenus en espèces sont néanmoins modestes et certainement insuffisants pour sortir les personnes des difficultés financières. Bien que les paiements de prix majorés aient souvent été cités comme un bénéfice de ces partenariats, ils ne sont pas toujours payés. En outre, même quand des prix plus importants sont payés, seulement de faibles quantités de produits forestiers sont achetées par les compagnies. Ainsi, par exemple, on peut faire la publicité d'un produit cosmétique comme produit avec des noix du Brésil, même si le pourcentage de noix du Brésil dans la composition finale est insignifiant.

Pour beaucoup des compagnies impliquées, c'est l'image du partenariat avec les communautés qui est plus importante que le produit en lui-même. Ceci est prouvé par quelques cas où les compagnies ont établi des partenariats mais n'achètent pas de produits forestiers régulièrement. De plus, la production croissante pourrait ne pas être viable lorsque les communautés ont besoin de fournir des efforts significatifs pour acquérir leur nourriture. Si elles consentent à investir trop de temps dans les activités commerciales, leurs moyens d'existence pourraient en souffrir.

La transformation à valeur ajoutée, comme la transformation d'un fruit en huile, a été promue comme un moyen d'accroître les bénéfices captés par les communautés. Cependant, les activités de transformation fournissent en général peu d'opportunités d'emploi, et ces dernières sont facilement contrôlées par quelques dirigeants locaux. Malgré cet inconvénient, la transformation au sein de la communauté peut encore offrir des prestations de développement important, étant donné que les femmes bénéficient de cette phase (par ex. le décortiquage des noix), tandis que les revenus issus de la collecte des produits forestiers sont le plus souvent appropriés uniquement par les hommes. Étant donné que payer les femmes a prouvé que le développement fournit davantage de bénéfices, il est important de concevoir de nouveaux mécanismes pour augmenter les revenus des femmes en espèces.

(Lire la suite en page 17)

Commerce biologique éthique : un effort de collaboration



Producteurs de graines de melon Kalaharia en Namibie

Rik Kutsch Lojenga de l'Union pour le Commerce Bio Éthique décrit cette nouvelle organisation partenaire et certains des défis auxquels font face ses membres.

L'Union pour le Commerce Biologique Éthique (UEBT pour les sigles en anglais) est une association récemment créée qui promeut « l'approvisionnement avec respect » d'ingrédients dérivés de la biodiversité autochtone. L'UEBT rassemble une grande variété d'acteurs y compris des multinationales, petites compagnies, communautés de producteurs, ONG, organisations gouvernementales internationales et agences gouvernementales.

Les membres négociateurs de l'UEBT se sont engagés à établir, sur une période de temps définie, des pratiques d'approvisionnement qui valorisent la conservation de la biodiversité, respectent les connaissances traditionnelles et assurent un partage équitable des bénéfices tout au long de la chaîne logistique, des producteurs aux fabricants des produits finis. Les membres négociateurs incluent les ramasseurs, les cultivateurs, les compagnies de transformation et les fabricants de produits finis. L'UEBT a aussi des membres affiliés qui ne sont pas directement impliqués dans

les activités commerciales mais appuient les principes de commerce biologique éthique et cherchent à promouvoir et favoriser de telles pratiques. Ces membres incluent l'UICN, la Fondation des Nations Unies, PhytoTrade Afrique et les programmes nationaux de Commerces Biologiques de l'Ouganda et du Pérou.

Un système de vérification guide les membres vers la conformité avec les Critères et Principes de Commerce Biologique Éthique, qui découle des Critères et Principes de Commerce Biologique développés par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). Le système de vérification utilise des auditeurs externes, y compris ceux qui sont accrédités par le FSC.

Il existe une forte reconnaissance du rôle du commerce éthique comme une stratégie de développement durable. Les gouvernements de nombreuses régions riches en biodiversité ont intégré le concept dans leurs stratégies nationales de biodiversité, plans de développement nationaux et accords

régionaux. De plus, certains membres affiliés de l'UEBT cherchent activement à intégrer le secteur privé dans les efforts de développement des pays ou régions à riche biodiversité.

Cependant, il y a encore de nombreux défis à venir. Par exemple, les membres négociateurs qui relève le défi de mettre en place les pratiques de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) en relation avec la conservation de la biodiversité ou le partage des bénéfices sont souvent frustrés de rencontrer peu de clarté légale et un terrain inégal. Bien qu'à travers la CDB, les principes de base de l'accès et du partage des avantages (APA) ont été reconnus à niveau international, ils demeurent amplement ignorés au niveau national. Même dans les quelques pays qui ont légiféré sur l'APA, les processus sont souvent longs et complexes et les agences gouvernementales correspondantes manquent de moyens pour mettre en pratique la législation. De plus, certaines compagnies cosmétiques membres de l'UEBT se sont rendues compte que les ingrédients naturels sont parfois définis comme ressources génétiques (et donc sous les règles de l'APA), et à d'autres moments sont considérés comme des ressources biologiques, sujettes à un régime légal différent.

Un autre défi est la connaissance toujours limitée des consommateurs sur l'importance de la biodiversité. En s'intégrant à l'UEBT, les petites et moyennes entreprises des pays en développement attendent d'obtenir l'accès à de nouveaux acheteurs pour des produits d'origine éthique. Certaines de ces plus petites compagnies, membres fondateurs, se sont récemment retirées de l'UEBT, étant donné que les coûts inhérents à la mise en place des engagements de l'adhésion excédaient les bénéfices financiers. Bien qu'il y ait un intérêt accru pour les produits de phytothérapie dans l'industrie, il existe toujours une faible reconnaissance de la part du marché des efforts liés à la biodiversité et des problèmes liés à l'APA.

Pour traiter l'ensemble des problèmes qu'implique le commerce biologique éthique, différents partenaires doivent être

(Lire la suite en page 17)

En construction : un réseau d'apprentissage sur la restauration des paysages forestiers



Li Jia

Un des sites d'apprentissage potentiel, le bassin versant Miyun en Chine

Cora van Oosten de Wageningen International et **Carole Saint Laurent** de l'UICN présentent une nouvelle initiative du Partenariat Global sur la restauration des paysages forestiers.

Les forêts et leurs paysages alentours ont toujours été modelés et modifiés par l'intervention humaine. Actuellement, 80 pour cent des forêts originelles du monde ont été modifiées par une forme de dégradation ou de déboisement. Beaucoup de ces paysages dégradés – et leurs fonctions – pourraient potentiellement être restaurés. En effet, l'étendue de ces «paysages d'opportunités» est immense. Tel est le raisonnement sous-jacent à la restauration des paysages forestiers (FLR pour les sigles en anglais) et qui est actuellement promue par de plus en plus d'organisations, de gouvernements et de mouvements civiques dans le monde.

Cependant, restaurer des paysages forestiers dégradés n'est pas aussi facile qu'on le suppose souvent. Il ne s'agit pas uniquement de planter des arbres et il ne s'agit pas d'un tour de magie ni d'un modèle à taille unique. Les solutions doivent être adaptables et flexibles dans le temps, étant donné qu'elles cherchent à canaliser les besoins de nombreuses parties prenantes différentes du secteur forestier vers des pratiques durables, qui peuvent servir les besoins de

toutes les parties impliquées sur le long terme. L'expertise de spécialistes et un environnement de politiques de soutien lié à la propriété foncière et à la planification de l'utilisation de la terre sont nécessaires, ainsi qu'un climat économique qui soit favorable à de nouvelles activités forestières.

Afin de garantir un succès, une approche de parties prenantes multiples à la restauration des paysages forestiers est nécessaire ; un cadre pour l'apprentissage et le suivi continu doit aussi être mis en place. Ce dernier élément justifie la création du Réseau sur la restauration des paysages forestiers, qui est actuellement en construction. Le réseau est une initiative du Partenariat Global sur la Restauration des Paysages Forestiers (GPFLR pour les sigles en anglais), un groupement informel de plus de 25 pays et organisations, qui travaillent à développer et renforcer les efforts de FLR dans le monde.

L'objectif du réseau est de mettre en avant la diversité des solutions et les leçons transmissibles qui découlent de ces solutions, et non pas de les réduire à une formule commode mais irréalisable. Le but

est de conscientiser sur des expériences de FLR du monde réel et de mettre à disposition les outils et les connaissances nécessaires pour soutenir les praticiens sur le terrain. L'apprentissage mutuel se fera sur la base des problèmes rencontrés et couvrira différentes régions géographiques, tout en liant les sites aux décideurs, conseillers et chercheurs pour mieux intégrer les expérimentations de terrain avec le développement des politiques et la formulation de conseil politique basé sur des preuves.

Comme l'expérience l'a démontré, les réseaux d'apprentissage fonctionnent mieux lorsqu'ils comprennent une diversité optimale de parties prenantes, parmi lesquels les acteurs locaux sont suffisamment représentés. Au centre d'un réseau d'apprentissage, il est nécessaire d'avoir un groupe de participants particulièrement actifs et engagés, qui travaillent ensemble au sein d'un cadre d'apprentissage convenu.

Dans le cas du Réseau d'apprentissage du GPFLR, les sites participants devront déjà être impliqués ou être en train de planifier des activités de restauration qui cherchent tant à améliorer l'intégrité écologique que le bien-être des hommes. Ils doivent s'engager à :

- Promouvoir un engagement actif, la négociation et la collaboration entre toutes les parties prenantes ;
- Restaurer un ensemble équilibré et convenu de fonctions des forêts ;
- Travailler à travers les paysages ; et
- Apprendre et adapter continuellement, y compris en partageant des informations et en participant à des discussions par Internet et de visu, ainsi que d'autres activités d'apprentissage.

Les membres du GPFLR ont déjà proposé un nombre de sites qui pourraient participer au réseau d'apprentissage mais d'autres sites pourraient être intéressés à participer, soit en tant que membres du groupe noyau actif des sites d'apprentissage ou en tant que membre

(Lire la suite en page 17)

Partenariats pour l'innovation

Jeff Sayer, Conseiller Scientifique pour le Programme de Conservation des Forêts de l'UICN, donne son opinion sur les nouvelles formes de partenariats nécessaires pour la conservation des forêts.

La conservation des forêts réside dans l'innovation. Nous cherchons constamment à avoir une nouvelle compréhension des forêts et la manière de les gérer. Nous cherchons de nouvelles façons de reconnaître leur véritable valeur, de nouvelles façons de transformer et de commercialiser leurs produits, de nouvelles dispositions pour la propriété et la gouvernance et de nouvelles façons de les gérer en réponse aux changements climatiques.

Si nous sommes si inquiets pour l'innovation et l'apprentissage, alors on pourrait attendre des praticiens de la conservation qu'ils travaillent étroitement avec les scientifiques dans des organisations de recherche qui étudient les problèmes forestiers. Pourtant, nous entendons constamment les scientifiques regretter que leurs connaissances ne soient pas appliquées dans la pratique, tandis que les praticiens affirment que la science uniquement par la curiosité des scientifiques et ne sont pas pertinents pour la gestion quotidienne des problèmes.

Bien entendu, de nombreux scientifiques ont fait des contributions majeures à la pratique de la conservation des forêts et beaucoup de praticiens de terrain sont des scientifiques. Néanmoins, un gouffre entre la science et la pratique est toujours présent et, de ce fait, a pour conséquence que l'innovation dans la conservation des forêts demeure désespérément lente. Les partenariats entre les scientifiques et les praticiens ne fonctionnent pas bien et il est nécessaire de rompre les barrières entre la recherche en laboratoire et les ateliers (dans ce cas la forêt).

La conservation forestière dans les tropiques est particulièrement mal adaptée à réduire le temps entre la découverte et son application. Une partie du problème vient du fait que la plupart du travail de conservation dans les tropiques est financé par des bailleurs de fonds qui se préoccupent davantage de la responsabilité que de l'apprentissage. Les responsables des projets qui devraient tirer partie de leurs erreurs ont plutôt tendance à nier l'existence d'éventuelles défaillances, de peur de perdre leur prochain cycle de

...nous entendons constamment les scientifiques regretter que leurs connaissances ne soient pas appliquées dans la pratique, tandis que les praticiens affirment que la science uniquement par la curiosité des scientifiques et ne sont pas pertinents pour la gestion quotidienne des problèmes.

financement. Nous sommes tous esclaves du cadre logique et trop occupés à cocher les cases des formulaires des donateurs pour confirmer que nous avons rendu nos résultats à temps – nous ne prêtons pas suffisamment attention aux résultats ou aux impacts.

Un autre défi pour l'innovation dans la conservation forestière est celui d'accéder et d'appliquer l'énorme richesse des connaissances traditionnelles sur les forêts pour aider à aborder les problèmes émergents. Par le passé, les anthropologues se sont intéressés à cataloguer et archiver ces connaissances traditionnelles. Mais les connaissances sont comme les forêts – vous

devez les utiliser ou vous les perdez. Les connaissances traditionnelles doivent être constamment testées et actualisées si elles doivent survivre et être utiles. Le défi est d'unir le traditionnel et le moderne dans un système d'innovation de connaissance unique – une forme de partenariat.

Malgré les défis et les difficultés qu'impliquent les partenariats innovants pour la conservation des forêts, il y a du progrès. De bons exemples peuvent être trouvés au sein du réseau de l'UICN des programmes de Moyens d'existence et Paysages. Dans ces paysages, nous nous efforçons à ce que les scientifiques d'instituts de recherche avancée travaillent en collaboration avec les praticiens et les acteurs locaux afin de partager des expériences et d'apprendre ensemble. Nous utilisons des outils de visualisation et de modélisation innovants pour promouvoir une compréhension partagée entre les différents acteurs. Nous utilisons des techniques de gestion des connaissances pour raccourcir la boucle de rétroaction, afin que l'apprentissage puisse rapidement informer la recherche et la pratique. Certains des paysages où ce processus est avancé ont des spécialistes de la télédétection, des agronomes, des anthropologues et des scientifiques de la biodiversité qui travaillent en tant que membres des équipes et incluent des représentants de la société civile, des groupes indigènes, des employés gouvernementaux, des décideurs politiques et des gestionnaires de forêts.

Avec les menaces dues maintenant aux changements climatiques, les systèmes forestiers ont besoin d'être résistants aux défis imprévus des événements climatiques extrêmes, nouveaux ravageurs et maladies, ainsi que les défis sociaux et économiques

Une partie du problème vient du fait que la plupart du travail de conservation dans les tropiques est financé par des bailleurs de fonds qui se préoccupent davantage de la responsabilité que de l'apprentissage. Les responsables des projets qui devraient tirer partie de leurs erreurs ont plutôt tendance à nier l'existence d'éventuelles défaillances, de peur de perdre leur prochain cycle de financement.

Partenariats Forestiers en Développement: vers une foresterie populaire



© IUCN / Johannes Förster

Grands objectifs : un grand arbre au Ghana, un autre pays pilote du GFP

Barbara Kiser de l'IIED fait son rapport sur un nouveau dynamisme pour les partenariats forestiers qui donne du pouvoir aux parties prenantes du secteur.

Quand la Banque Mondiale a exposé son idée d'un «partenariat mondial pour les forêts» (PMF) en 2007, elle n'a présenté le plan que comme une vision radicalement nouvelle pour les forêts du monde. Les organisations, les gouvernements, les bailleurs de fonds et les entreprises du monde entier seraient réunis pour gérer les forêts de façon durable sur tous les fronts – économique, environnemental et social.

L'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED pour les sigles en anglais) a été sollicité pour conduire une consultation internationale indépendante sur la pertinence et la viabilité du PMF.

Ce qu'a massivement révélé les 600 réponses est le besoin d'une véritable gestion forestière du bas vers le haut qui fonctionne pour toutes les parties impliquées, depuis les

grands industriels forestiers jusqu'aux populations forestières, et qui se situe hors des plans mondiaux centralisés.

Ce consensus de différentes opinions a demandé que les populations dépendantes des forêts soient mises au centre des partenariats, que l'écart entre les préoccupations locales et internationales soit réduit, que les partenariats soient orientés vers l'investissement et l'action et que les besoins des forêts soient intégrés à d'autres secteurs.

Les réponses recueillies par l'IIED ont non seulement été clés pour remodeler le concept initial de la Banque Mondiale, mais a également mis en lumière des défis importants pour le transcrire dans la réalité. Il est donc clair que former n'importe quel type d'alliance en foresterie – au niveau mondial et centré sur une ressource massive et à multiples facettes – requiert d'un jonglage titanesque.

Maintenant, avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), l'IIED aide les parties prenantes à faire évoluer le partenariat de ses débuts qui étaient centrés sur la vision de la Banque. Bien que débutant, l'initiative – renommé Partenariat Mondial pour les Forêts pour refléter le fait qu'il est maintenant passé à l'étape de forger de nouvelles alliances – offre déjà un aperçu essentiel sur la manière dont la gestion inclusive peut fonctionner dans des pays particuliers.

Enracinement: complexités et défis

La nécessité d'une gestion durable efficace est incontestée. Les forêts peuvent faire l'objet de situations explosives et de disputes des acteurs, des gouvernements aux groupes de pression de conservation et aux petits propriétaires. Leur gamme de ressources – comme « bâtons de carbone », régulateurs de l'eau et du climat et refuges de biodiversité – est souvent faussé par leur statut de mines d'or exploitées uniquement pour un ou deux produits.

La complexité de cette image est aggravée par les attentes de changement important des aires forestières et de leur utilisation lié à la demande en biocarburant, en aliments et en stockage de carbone. Les pressions poussent les communautés forestières à réclamer leurs droits à déterminer la manière dont les forêts sont utilisées.

De nombreux groupes en difficulté ont longtemps été frustrés par le manque de gestion forestière réalisable et intégrée – et le manque d’approches de partenariat qui peuvent aider à garantir que plusieurs de leurs besoins soient comblés en même temps.

Face à cette situation, la Banque Mondiale – déjà engagée avec le secteur forestier avec sa Stratégie pour les Forêts et Politiques d’Opération – a présenté, en 2007, sa réponse aux besoins locaux à travers l’agenda environnemental et forestier mondial.

Il est donc clair que former n’importe quel type d’alliance en foresterie – au niveau mondial et centré sur une ressource massive et à multiples facettes – requiert d’un jonglage titanesque.

Parmi les 635 réponses venues du monde entier, recueillies par l’IIED, nombreuses sont celles qui ont contesté les suppositions de la Banque Mondiale – et même sa participation, étant donné son accent persistant sur l’investissement du haut vers le bas. Les objectifs proposés, par exemple, ont été perçus comme trop ambigus et larges pour être réalisables. Certaines personnes interrogées se sont demandées si l’initiative proposée ne prétendait pas seulement réinventer quelque chose de déjà existant, sur les talons de l’accord du FNUF et du Panel Intergouvernemental sur les Forêts.

Mais la plupart des critiques initiales se sont centrées sur les obstacles auxquels font face les partenariats per se – et particulièrement un qui va autant du local au global et qui est si ambitieux. Par exemple, de nombreux partenaires peuvent rendre difficile l’atteinte de consensus. La grande diversité des partenaires potentiels (comme les riches et les pauvres des forêts) peut mener à un manque de terrain d’entente et à des frictions potentielles. Les parties prenantes varient aussi sur l’accent qu’ils mettent sur les problématiques économiques, sociales et environnementales.



Première croissance : Des enfants au Guatemala – l’un des pays pilote du GFP

Trouver ce qui fonctionne : analyse et action

Malgré ces embûches, un nouveau modèle a commencé à prendre forme. Afin de diriger le processus général, un « groupe catalyseur » composé de la FAO, de l’IIED et de l’UICN a été formé. Son objectif était de donner un premier élan à la phase initiale de mise en place du GFP, de développer et d’établir des structures de gouvernance comme « groupe de référence » - un organisme indépendant de parties prenantes qui créerait le développement de l’initiative et le maintiendrait orienté vers la gamme des besoins.

Le modèle qui a commencé à émerger a été celui d’une « foresterie populaire » qui créerait une plateforme, pour les gardiens des forêts, d’accès à des réseaux utiles, aux bailleurs de fonds et aux investisseurs. Cette dernière a été conçue afin d’améliorer les liens entre le secteur forestier et les autres, d’aider à lier les demandes locales aux priorités de l’agenda forestier global, d’accroître la responsabilité et les bénéfices locaux des biens publics forestiers mondiaux (comme la séquestration de carbone), et d’améliorer la quantité et la qualité des investissements forestiers et de l’aide internationale.

Une série de principes clés repose au cœur de ce nouveau modèle. Il demande : une reconnaissance et une promotion de la nature polyvalente et des intervenants multiples de la gestion forestière ; une intégration, en englobant une vaste gamme de parties prenantes et de biens publics ; l’encouragement de la propriété variée, en offrant des opportunités de participation aux activités de GFP ; une transparence dans la communication des processus et des décisions ; une approche basée sur l’apprentissage afin d’améliorer continuellement les partenariats et pour rendre les investissements plus durables ; et

un soutien pour les processus et structures existantes dans la mesure du possible, en donnant de la valeur ajoutée et en améliorant les synergies entre eux.

Premiers essais : partenariats en herbe

Trois pays ont été choisis pour lancer la phase pilote de l’initiative GFP : le Ghana, le Guatemala et le Mozambique, toutes des nations forestières significatives ou les partenariats en herbe peuvent s’appuyer sur des accords existants et les améliorer. Ils ont été évalués sur la base de critères comme les dynamiques politiques et la demande des parties prenantes ; les signes de facilité pour le changement, comme posséder de bons partenaires et le potentiel de recherche-action ; et l’existence de diagnostics solides comme des rapports de consultation et des études.

Une série d’activités a été présentée afin d’encourager les partenariats émergents dans les pays pilotes, y compris des diagnostics réalisés par les acteurs locaux ou par des groupes de travail pour définir les résultats nationaux du processus de GFP ; la collaboration entre les bailleurs de fonds basée sur les besoins du pays ; un bon réseau d’apprentissage sur les partenariats efficaces parmi les parties prenantes ; et un suivi régulier, ainsi que des cibles nationales et internationales.

Le Ghana, par exemple, est un pays qui regorge d’appuis et d’initiatives, en particulier parce qu’il a signé un Accord de Partenariat Volontaire avec l’Union Européenne. Ici, le GFP a commencé par développer un processus de diagnostic qui fonctionnera conjointement avec cette initiative et d’autres pour permettre aux Ghanéens de définir l’aide dont ils ont besoin.

Au Guatemala, les processus de parties prenantes du programme forestier fonctionnent aux niveaux provinciaux et nationaux depuis 2004, et ceux-ci seront le centre du début de fonctionnement du GFP. Forest Connect – une alliance co-gérée par la FAO et l’IIED et active dans 11 pays – a travaillé au Guatemala sur la partie financière et les diagnostics dans le secteur des petites et moyennes entreprises forestières. Le GFP a pour objectif de connecter et mettre en synergie ces processus.

À la base des premiers diagnostics au Mozambique, il y a un engouement pour les partenariats plus alignés et plus forts ainsi

(Lire la suite en page 17)

Initiatives de parties prenantes multiples mises à feu – est-ce juste ?



© Eric Goethals / FSC

FSC – existe-il une meilleure alternative ?

Tony Juniper et **Brendan May** examinent si les ONG de plaidoyer ont raison de miner les initiatives multi acteurs qu'elles voient comme irrémédiablement défectueuses.

À la fin de l'année dernière, deux initiatives globales multi acteurs ont été attaquées de façon virulente par des ONG de plaidoyer. La Table Ronde sur l'Huile de Palme Durable (RSPO pour les sigles en anglais) a été elle-même et certains de ses membres la cible de Greenpeace, insatisfait de son progrès trop lent de création d'une chaîne d'approvisionnement durable pour l'huile de palme.

À peu près au même moment, le plus ancien Forest Stewardship Council (*Conseil de Vigilance Forestière*) se retrouve une fois de plus sous pression. Friends of the Earth (Amis de la Terre)-Grande-Bretagne en est même allé jusqu'à arrêter de recommander le FSC à ses membres. Ceci a été un changement tactique crucial, étant donné que le FSC a longtemps bénéficié de l'appui des militants environnementaux à un niveau que des initiatives comparables au FSC n'auraient jamais pu rêver.

Le changement d'avis de *Friends of the Earth* sur le FSC a été considérablement plus surprenant que la montée en puissance de la pression de Greenpeace sur RSPO, qui doit encore démontrer le type d'impact sectoriel vu depuis la création du FSC au début des années 1990. Pourtant, Greenpeace a longtemps été aussi une critique des coalitions qu'elle perçoit comme faibles. Plus de dix ans après sa création, même le Marine Stewardship Council (*Conseil de Vigilance Marine*) doit encore bénéficier de l'appui des groupes de chefs de campagne.

Mais ces groupes de campagnes ont-ils raison de tirer ainsi sur des initiatives globales qui bénéficient d'un support significatif des environnementalistes, des scientifiques et des acteurs industriels dominants ? Est-ce correct de la part des militants de ternir l'image des programmes de certification et d'étiquetage à tels

points qu'ils pourraient retarder leurs objectifs même, à savoir la conservation des écosystèmes et la protection des moyens d'existence ?

Le monde entre maintenant dans une période de changement environnemental d'une vitesse et d'une échelle sans précédents. La transition vers une économie qui amoindrit fortement les causes sera complexe, controversée et créera beaucoup de perdants. Les changements auront besoin de parvenir à plusieurs niveaux simultanément – des politiques et des lois certainement, mais aussi des cultures et les militants qui tentent d'amoindrir les efforts de changement à travers ce processus, comme le FSC ou la RSPO, devront se poser quelques questions importantes.

Premièrement, y a-t-il une meilleure alternative ? En n'appuyant plus le FSC, selon *Friends of the Earth* que doivent faire ses partisans lors de l'achat des produits en bois ou en papier ? Sûrement pas d'acheter ceux qui sont approuvés par les nombreux programmes inférieurs qui existent sur le marché. Et malgré ses défauts, il n'y a pas d'autre forum que la RSPO qui arrivera à rassembler tous les plus importants producteurs d'huile de palme du sud-est asiatique avec leurs plus gros utilisateurs en Europe et aux Etats-Unis.

Deuxièmement, discréditer un processus et un consensus général est une manière garantie de ne pas permettre à ces programmes d'adopter de plus hauts standards lorsque l'opportunité se présentera. Tuer la crédibilité des programmes d'éco-labels et de certification donne une solution de facilité aux entreprises pour qu'elles continuent comme à leur habitude.

De plus, il n'y a aucun doute que les ONG de plaidoyer fournissent des idées vitales aux initiatives sectorielles, en aidant à mettre la barre plus haut quand les standards sont établis et les processus d'audit sont élaborés. Cet engagement est vital pour atteindre les buts même que les militants demandent – à savoir des standards encore plus stricts au

(Lire la suite en page 17)

Les défis des partenariats – aperçu du Dialogue sur les Forêts

Gary Dunning du Dialogue sur les Forêts parle avec **arborvitae** des défis des partenariats forestiers.

En premier lieu Gary, pourriez-vous nous raconter un peu l'histoire du Dialogue sur les Forêts (TFD pour les sigles en anglais) ?

Et bien, cela a débuté en 1998 quand James Wolfensohn, à ce moment-là Président de la Banque Mondiale, a organisé une réunion entre les dirigeants de grandes compagnies forestières et d'importantes ONG environnementalistes pour aider à réduire le conflit entre ces deux groupes et les encourager à établir un engagement plus constructif. Ce groupe a ensuite décidé de créer un partenariat de dirigeants qui fonctionne toujours et qui a par la suite été renommé *The Forests Dialogue* – donc TFD s'est vraiment développé avec cette notion de partenariat, comme un moyen de développer des idées et des solutions accomplies en collaboration.

Je vois qu'il pourrait être difficile de convaincre les donateurs et d'autres groupes de la valeur des processus de dialogue multi acteurs. Pensez-vous que ce soit le cas ?

Bien sûr ! Nous devons justifier régulièrement aux donateurs qui ne nous connaissent pas les raisons pour lesquelles ce processus de dialogue est important – ce n'est pas juste un talk shop, ce n'est pas juste une seule fois, et ce n'est pas juste pour nous une opportunité de voyager à un endroit sympa pour quelques jours ! Quand nous parlons de nos succès, ce sont souvent les retombées favorables du dialogue actuel – comme les conversations parallèles, les accords et partenariats qui sont formés entre les groupes de parties prenantes participants – ceci apporte un véritable changement vers une gestion forestière durable, ce que nous cherchons tous à atteindre. En effet, les prémices derrière le TFD est que nous pouvons construire la confiance parmi les différents groupes qui participent à nos dialogues, et leur fournir des outils, des idées et un environnement dans lequel ils peuvent former leurs propres partenariats.

D'après vous quels sont les principaux défis afin de développer des partenariats réussis ?

Je pense qu'une partie de la méfiance que les donateurs ont vis-à-vis des partenariats est qu'ils ont toujours l'air de s'étendre – le partenariat débute comme un moyen de rassembler certains groupes pour solutionner un problème particulier, mais ne s'arrête pas là, il s'étend au-delà de son centre originel. C'est l'un des défis dans le développement de partenariats – installer des limites d'objectifs très fermes



Les dirigeants du Dialogue sur les Forêts se préparent pour le Dialogue FLEG ENA

sur ce que le partenariat doit atteindre. Les partenariats ne doivent pas être illimités et mal orientés.

Évidemment, TFD n'est pas un très bon exemple de cela. Nous avons été formés comme une petite entité pour travailler sur une courte période avec un petit groupe de participants, et nous sommes maintenant devenus un réseau ouvert de dirigeants qui n'est véritablement lié que par l'objectif d'arriver à une conservation et gestion forestières durables ! Et nous travaillons sur différents thèmes au fur et à mesure qu'ils surviennent. Mais attention, nous avons un modèle d'opération plutôt efficace et limité – nous n'avons pas un grand Secrétariat, en somme, il y a juste moi et quelques stagiaires avec qui je travaille. Nous pouvons agir rapidement et nous nous appuyons beaucoup sur l'aide en nature, ce qui veut dire que nous obtenons un haut niveau d'engagement et d'appropriation des groupes de parties prenantes.

Une autre critique à laquelle font face les partenariats, est qu'ils ont tendance à occuper le second plan. Pensez-vous que ce soit l'endroit utile où se trouver ?

Je suis convaincu que les partenariats peuvent accomplir davantage en « impliquant le centre radical ». Le changement et les solutions positifs peuvent provenir du centre, sans que les solutions soient nécessairement diluées ou médiocres. À TFD, nous considérons très important d'avoir autant de représentations d'opinions que possible mais nous savons aussi que les accords vont se diriger vers le centre. Cela est inévitable et n'est pas une mauvaise chose – les résultats de nos réunions incluent souvent des

(Lire la suite en page 17)

Les Accords de Partenariat Volontaire de l'UE – partenariats ou outils de mise en application diplomatique ?

Adewale Adeleke de l'UICN examine l'élément « partenariat » des APV.



Signature de l'APV du Ghana

La coupe illégale de bois est un problème global, qui engendre des dommages environnementaux considérables et qui appauvrit les communautés dépendantes des forêts. Elle prive les gouvernements locaux et nationaux de revenus très nécessaires, qui limitent les ressources disponibles pour les programmes de développement. En réponse à ces problèmes, l'Union Européenne a lancé le Plan d'Action pour le Commerce, la Gouvernance et l'Application de la Loi Forestière (FLEGT pour l'acronyme en anglais) en 2003 pour combattre et réduire la coupe illégale de bois à travers des mécanismes commerciaux. Un des outils du plan d'action FLEGT est les Accords de Partenariat Volontaire (APV). Ces accords cherchent à contrôler le commerce de bois illégal entre l'UE et les pays producteurs de bois en appuyant la réforme politique et légale, en développant des procédures pour émettre des licences d'export du bois coupé légalement et en mettant en place des systèmes de traçabilité du bois et d'autres mesures pour vérifier la légalité du bois. Tandis que le Plan d'Action de l'UE est explicite sur son intérêt pour la légalité, le processus d'APV s'engage à assurer que les lois forestières applicables dans tous les pays partenaires appuient les principes de gestion forestière durable. Les accords d'APV sont en train d'être négocié de manière bilatérale sous une série de lignes directrices établies par l'UE.

Comme l'implique le terme d'APV, l'accord est volontaire dans le sens où les pays

L'intérêt de l'UE pour le partenariat est davantage axé sur des considérations environnementales tandis que l'intérêt principal des pays producteurs est d'obtenir un accès au marché européen.

partenaires peuvent décider de s'engager ou non. Cependant, une fois qu'ils ont signé, le programme d'émissions de licence est obligatoire. Cela soulève la question de savoir si l'accord est fait entre partenaires égaux. Bien que le processus ait débuté en 2003 quand le Plan d'Action FLEGT de l'UE a été approuvé, seulement un APV a été approuvés (Ghana) et à peu près six de plus sont en processus de négociations (Cameroun, Malaisie, Indonésie, République du Congo, Vietnam et Libéria). Il est donc difficile d'établir le degré de « développement de partenariat » que ces accords impliqueront.

Pour que le partenariat fonctionne, il est important que les deux partenaires soient très motivés et aient des attentes réalistes.

Cependant, les APV ont le potentiel d'affecter de façon significative la gouvernance forestière dans les pays producteurs, car ils vont entraîner des changements dans les opérations et les bénéfices pour un large éventail de parties prenantes. Le processus d'APV requiert que les gouvernements producteurs consultent une grande variété de parties prenantes et prennent en considération leur contribution pour créer le positionnement final négocié du gouvernement. Cela a été le cas particulièrement au Ghana où le gouvernement a réellement inclus tous les groupes de parties prenantes dans la définition des positions négociées. D'autres

pays en Afrique, notamment le Cameroun et la République du Congo, vont dans cette même direction.

Cependant le défi est maintenant de rendre le partenariat significatif étant donné les disparités des ressources et de la légitimité disponible pour les deux parties prenantes impliquées. Un examen des situations actuelles durant les processus de négociation a montré qu'un partenaire (l'UE) est plus fort que l'autre. L'intérêt de l'UE pour le partenariat est davantage axé sur des considérations environnementales tandis que l'intérêt principal des pays producteurs est d'obtenir un accès au marché européen. La plupart des pays producteurs voient l'accord comme une source additionnelle de financements pour mettre en places leurs réformes de politique forestière et voient l'UE comme une source de financement.

Pour que le partenariat soit véritable, il va devoir reconnaître ces différences. Un partenariat significatif doit aussi inclure d'autres parties prenantes clés comme la société civile, le secteur privé et les propriétaires terriens. L'UE devra développer un processus générique qui devra être appliqué avec chaque partenaire, – il ne devrait pas y avoir de règles différentes en fonction des pays.

Pour que le partenariat fonctionne, il est important que les deux partenaires soient très motivés et aient des attentes réalistes. Les partenariats auront aussi besoin d'impliquer de bons processus de construction de capital social, d'assurer une bonne communication entre les deux partenaires et avec les autres

(Lire la suite en page 18)

Mobiliser les partenaires pour une meilleure gouvernance forestière

Marcelo Arguelles du Service Forestier Brésilien et **Liliana Pires** de l'UICN décrivent une stratégie pour aider les groupes de parties prenantes à construire leurs propres agendas et à participer aux prises de décisions.



© FAO/Roberto Faiútti

Le secteur privé est un groupe important de parties prenantes du projet

Depuis 2005, le Programme de Conservation des Forêts met en oeuvre un projet de quatre ans pour appuyer la mise en place du programme pour le Commerce, la Gouvernance et l'Application de la Loi Forestière de l'UE. Le projet, intitulé Renforcer les Voies pour de Meilleurs Choix (SVBC pour les sigles en anglais), opère dans six pays et trois continents avec l'objectif de tester et promouvoir de meilleures dispositions pour la gouvernance forestière. Le volet brésilien du projet est centré sur l'État de l'Acre, et bien qu'ayant une importance économique et territoriale moindre, a été à la tête de la recherche dans le pays pour des alternatives de politique sociale et environnementale dans la lutte contre la coupe illégale de bois.

Une partie centrale du projet SVBC dans l'Acre a travaillé afin de réduire les conflits et promouvoir l'intégration entre les différents groupes de parties prenantes qui accèdent aux ressources forestières, dans un contexte de fragilité grandissante de la société civile et de ses institutions. Cette

fragilité se doit à une série de facteurs qui incluent un affaiblissement de l'appui externe aux ONG locales, les difficultés que les organisations de la société civile rencontrent pour accéder aux informations stratégiques, et la capacité technique réduite des ONGs puisque beaucoup de leurs collaborateurs ont rejoint le très populaire secteur de l'administration publique aux niveaux municipal, gouvernemental et fédéral..

L'UICN et le WWF (partenaires permanent du projet SVBC) ont donc pris le rôle d'intermédiaires neutres, agissant en tant que liens entre les parties prenantes des mouvements sociaux et les secteurs gouvernemental et privé dans le but d'élargir la participation à la réforme de la gouvernance forestière. Ils ont également aidé des groupes de parties prenantes spécifiques au sein de la société civile et du secteur privé à développer, articuler et mettre en oeuvre leurs propres agendas. Une approche progressive a été adoptée pour ce travail, en commençant par des

activités pour aider à construire le partenariat entre le projet et les parties prenantes du secteur, puis passer à une analyse de la situation et un débat sur les thèmes pertinents pour le secteur, et qui aboutira à l'élaboration et la mise en oeuvre de propositions visant à mobiliser le secteur sur les questions de gouvernance forestière.

Ainsi par exemple, le projet a aidé la Fédération des Industries de l'État de l'Acre et l'Association des Compagnies de Gestion Forestière à élaborer les propositions de législation de l'État en vue de réguler et de réduire la bureaucratie autour des activités de gestion forestière et de promouvoir des pratiques d'achat du bois responsables par le gouvernement étatique. La construction de l'agenda de la société civile, en partenariat avec le GTA (Groupe de Travail sur l'Amazonie) a entraîné la restructuration en Conseils d'État tripartites (sur la forêt, l'environnement et le développement rural durable) pour renforcer la participation des ONG et des mouvements sociaux.

Principales leçons

L'expérience de créer des agendas de réforme de gouvernance forestière pour chaque secteur a généré les leçons suivantes sur ces processus de mobilisation de groupes de parties prenantes :

- Les processus doivent être éducatifs, participatifs, graduels et continus.
- Ils doivent avoir une approche objective et claire, basée sur les besoins des groupes et sur des résultats concrets qui peuvent être perçus par les parties prenantes.
- Ils doivent être développés sur la base d'une analyse de la situation et de l'influence que les parties prenantes peuvent avoir et sur les facteurs qui peuvent positivement ou négativement affecter leur action.
- Ils doivent aider les parties prenantes à construire leurs propres agendas afin de leur permettre de voir les choses

(Lire la suite en page 18)

Les partenariats multi acteurs pour la réforme de la gouvernance forestière

Cecilia Luttrell d'ODI examine certains problèmes provoqués par la création d'organismes multi acteurs pour renforcer le contrôle forestier.

Il y a eu une prolifération des sources d'autorité de la gouvernance publique ces dernières décennies et cela a conduit à une grande diversité de partenariats entre l'État, le secteur des entreprises, les ONG et d'autres acteurs de la société civile, et au développement de processus multi acteurs (MSPs pour les sigles en anglais) dans le but de réconcilier leurs visions. Les processus multi acteurs ont aussi été préconisés comme un moyen de s'engager avec les parties prenantes autour de l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT pour l'acronyme en anglais), y compris l'élaboration des politiques publiques. Dans le contexte de la réforme de la gouvernance forestière – et, spécifiquement, l'élaboration de systèmes de vérification forestière – les processus multi acteurs offrent le potentiel:

- D'accroître l'efficacité à travers une capacité et des apports techniques accrues ;
- D'accroître l'appui politique en faveur du processus en impliquant les acteurs importants et ceux qui pourraient agir pour miner son progrès ; et
- D'améliorer la légitimité du processus en impliquant une grande panoplie de parties prenantes.

Cependant, la création de processus multi acteurs n'est pas une stratégie simple ou sans risques. Créer ces partenariats et processus de hauts profils peut susciter des attentes, impliquer des coûts de transaction élevés et faire courir le risque de déclencher des conflits avec les processus démocratiques (Brown et al., 2008). Avant de créer un processus multi acteurs, une réflexion profonde doit être accordée aux objectifs du processus, s'il est destiné à être un forum de dialogue ou de prise de décision, et quel mandat l'organisme participant aura, pour

chaque processus de prise de décision qu'il entreprend.

L'histoire des processus multi acteurs a été quelque peu mitigée. Dans une étude récente de systèmes de vérification forestière, des études de cas réalisées dans un certain nombre de pays, illustrent les difficultés qu'impliquent la participation significative et efficace de multiples parties prenantes aux processus de prise de décisions sur la réforme forestière. Les chercheurs soutiennent qu'obtenir un aboutissement d'une politique sur la gouvernance forestière est particulièrement difficile dans les tropiques où « ...les intérêts des parties prenantes sont multiples et fortement polarisés, et bloquer un processus peut paraître préférable à certaines parties que de parvenir à un compromis » (Brown et al., 2008).

Une caractéristique clé des processus multi acteurs efficaces est qu'ils permettent et encouragent une contestation saine. Les tentatives de surmonter les différences de pouvoir et de se concentrer sur l'obtention d'un consensus peuvent minimiser les opinions divergentes et ignorer les conflits potentiels. Au contraire, il peut être plus utile d'aider les groupes les plus faibles à renforcer leurs pouvoirs de négociations et de prise de décisions, et encourager tous les partenaires à identifier quand il est nécessaire d'« être d'accord ou non ». Ceci est particulièrement évident dans le modèle de contrôle forestier du Costa Rica qui implique une gamme plutôt complexe de partenariats entre gouvernement, industrie, académie et société civile. Ici, on demande aux parties prenantes de s'inscrire à un agenda ouvert avant de s'engager dans des délibérations et il est clair que l'autorité

(Lire la suite en page 18)

Règles de



Sarah Stokes Alexander du Centre Keystone suggère quelques principes à garder à l'esprit lors de la création d'un partenariat.

Les partenariats peuvent être un outil essentiel pour développer des stratégies de gouvernance et de conservation forestières. Établir des règles de base au début du partenariat peut être clé pour la réussite globale de l'effort. Les règles de base doivent fournir une structure organisatrice et une orientation sur la manière dont les différentes entités vont travailler ensemble vers leurs buts communs. Des règles de base utiles ont tendance à être négociées conjointement par les parties impliquées, et à indiquer clairement des accords sur les points suivants :

L'envergure, les buts et les objectifs du partenariat : Pourquoi les parties s'assemblent, et qu'espèrent-elles accomplir ?

Rôles et responsabilités de chacune des parties : Quels rôles jouera chacune des parties ? Ceci devra comprendre les thèmes comme le financement, l'expertise technique et le recrutement du personnel du partenariat.

Les mécanismes à utiliser dans le cas de conflits d'intérêts potentiels ou de disputes entre les partenaires : bien qu'il puisse paraître que tout le monde soit sur la même longueur d'onde au départ, il peut être important d'anticiper que cela peut ne pas toujours être le cas. Avoir des

base pour les partenariats forestiers



Une bonne communication et la consultation sont essentielles à l'efficacité des partenariats

lignes directrices accordées sur la manière de faire face aux problèmes potentiels permet aux partenariats de fonctionner au lieu de se dissoudre lorsque les difficultés apparaissent.

Les mécanismes pour étendre les partenariats ou partager les informations avec d'autres parties prenantes : Dans les problèmes de gouvernance forestière, il y a tendance à avoir de nombreux intervenants qui ne sont pas nécessairement en mesure de prendre part à toutes les discussions ou actions. Les informer et solliciter leurs apports peut aider à renforcer le partenariat au fil du temps.

Principes consultatifs : Les principes consultatifs peuvent fournir un cadre important pour aider à promouvoir et créer des partenariats qui appuient les buts communs. Ci-dessous quelques exemples de principes qui pourraient être utilisés pour guider le processus de création d'un partenariat. Ces principes auraient besoin d'être discutés, modifiés et approuvés par les parties prenantes concernées afin d'aborder les préoccupations et les situations spécifiques pour lequel a été constitué le partenariat.

1. Engager des acteurs variés

Nous ferons des efforts pour consulter un large éventail de parties prenantes au sein du gouvernement, de la société civile et de l'industrie.

2. Instituer une structure d'exploitation et une gestion de processus fiables

Nous garantirons que les réunions soient convenablement planifiées, facilitées et documentées dans les meilleurs délais.

3. Pratiquer la transparence

Nous garantirons que le processus soit transparent pour les parties prenantes extérieures à travers la représentation

des divers intérêts dans nos discussions, des rapports externes réguliers des délibérations et des consultations complémentaires.

4. Utiliser des canaux de communication efficaces

Nous utiliserons de multiples canaux de communication pour atteindre autant de parties prenantes que possible et leur faire prendre conscience de notre processus et de ses possibles implications.

5. Promouvoir la concentration sur les intérêts, et non pas sur les fonctions ou les personnalités

Dans nos propres délibérations, nous chercherons à aborder les intérêts sous-jacents aux problèmes évoqués. Quand les problèmes seront soulevés nous demanderons des solutions.

6. Permettre la vérification indépendante

Quand nous ferons le rapport de nos succès, nous garantirons que ceux qui sont en dehors du processus puissent vérifier nos positions et résultats.

7. Être réceptif à toutes les inquiétudes

Bien que nous ne puissions pas aborder toutes les inquiétudes soulevées en relation avec notre travail, nous nous efforcerons d'y être réceptifs, en expliquant l'action qui a été entreprise et, si aucune action ne peut être entreprise, pourquoi cela est le cas.

8. Utiliser les réseaux existants

Nous nous appuierons sur les membres de notre partenariat afin d'utiliser leurs propres réseaux pour communiquer notre travail et demander des critiques et des réactions.

(Lire la suite en page 18)

arborvitae

Le prochain numéro de **arborvitae** sera publié en août 2009 (date limite pour les contributions, début juin) et abordera le thème des forêts et des changements climatiques. Si vous avez des documents à envoyer ou des commentaires, veuillez contacter :

Jennifer Rietbergen-McCracken
85 chemin de la ferme du château
74520 Vulbens. France
jennifer.rietbergen@wanadoo.fr

Les correspondances en relation avec la liste de distribution d'**arborvitae** (demandes de souscription, changement d'adresses, etc.) doivent être envoyées à Sizakele Noko, sizakele.noko@iucn.org

Les numéros antérieurs d'**arborvitae** peuvent être consultés sur : www.iucn.org/forest/av

Arborvitae est maintenant disponible en français et en espagnol sur : www.iucn.org/forest/av

Cette lettre d'information a été éditée par Jennifer Rietbergen-McCracken. Rédacteur en Chef, Jamie Gordon, IUCN. Arborvitae est financé par DGIS. Conception de millerdesign.co.uk.



DGIS is the Development Agency of the Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands



Remerciements
Adewale Adeleke (Ghana); Sarah Stokes Alexander (US); Agni Boedihartono (Suisse); Guido Broekhoven (Belgique); Doris Cordero (Équateur); Gary Dunning (US); Jamie Gordon (Suisse); Tony Juniper (UK); Barbara Kiser (UK); Carole Saint Laurent (Canada); Rik Kutsch Lojenga (Suisse); Cecilia Luttrell (Indonésie); Stewart Maginnis (Suisse); Félicité Mangang (Burkina Faso); Brendan May (UK); Jan McAlpine (US); Carla Morsello (Brésil); Barbara Nakangu (Ouganda); Cora van Oosten (Pays-Bas); Liliana Pires (Brésil); Jeff Sayer (Suisse); Liz Schmid (Suisse); Mita Sen (US).

Les éditeurs et les auteurs sont les seuls responsables de leurs articles. Leurs opinions ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'IUCN.



Jan L. McAlpine, Directrice du Forum des Nations Unies sur les Forêts, parle avec **arborvitae** de sa vision sur les partenariats.

La nécessité de partenariats pour le développement durable a d'abord été mise en évidence au Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD) en 2002 – pensez-vous qu'ils marchent mieux que d'autres approches de projet et si c'est le cas, que pensez-vous qui soit important dans les partenariats forestiers ?

Personnellement, je ne peux pas m'imaginer un pays dans lequel seule une personne, un pays, un groupe peut réussir à faire tout ce qui a besoin d'être fait. Mes opinions sur cela viennent du fait d'avoir grandi dans une grande famille de six enfants, et aussi de mon enfance passée en Afrique Centrale, un continent avec un héritage communal riche où j'ai appris ce que signifie de travailler avec les autres, de penser pour le « village » et pas seulement pour soi.

Les partenariats rassemblent toute la bonté et la richesse des partenaires individuels, en compensant en même temps leurs aires de faiblesses avec les autres. Quant le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a été conçu, la seule pensée que nous pourrions trouver suffisamment de ressources financières, suffisamment d'engagement politique, suffisamment d'élan pour appuyer la gestion forestière durable dans la seconde plus grande superficie de forêt tropicale au monde, semblait être un défi incroyable. Et, il y avait beaucoup de personnes qui étaient sceptiques qu'un tel partenariat pourrait réussir. Mais, nous avons trouvé la véritable richesse de plus de 40

partenaires – gouvernements, société civile, ONG (y compris l'IUCN), industries – qui ont décidé de travailler ensemble pour faire ce qu'ils pouvaient, à travers leurs propres mécanismes, avec les ressources qu'ils pouvaient capter, afin de traiter un objectif commun.

Je pense que les forêts se prêtent naturellement aux partenariats entre une gamme diverse d'organisations, de spécialités et d'expertise. Nous n'avons pas encore exploité le véritable potentiel des partenariats pour les forêts, et je pense que nous verrons davantage des approches intersectorielles, transdisciplinaires et moins fragmentées pour financer les forêts dans le futur. Je crois que le Forum des Nations Unies sur les Forêts, un organisme avec des membres des 192 pays, est dans une position extraordinaire pour accéder à des sources beaucoup plus significatives de financement et pour influencer, de manière substantielle, la gestion forestière durable. Le Forum travaille de prêt avec le Partenariat de Collaboration sur les Forêts (CPF pour les sigles en anglais), un partenariat innovant qui promeut la gestion, la conservation et le développement durable des forêts et est composé de 14 organisations multilatérales, institutions et organismes liés aux forêts, y compris l'IUCN. Le CPF a déjà démontré son potentiel, et constituera sans aucun doute une équipe de choc pour promouvoir des changements.

Quelle est la prochaine « frontière » pour les forêts selon vous ? Quels défis restent-ils à affronter au CPF et aux autres partenariats ?

Un des défis les plus fascinants auquel nous faisons face est de voir comment intégrer une action ambitieuse et agressive afin d'atténuer les changements climatiques, tout en s'adaptant avec agilité et rapidité aux effets des changements climatiques qui ont déjà des impacts sur les forêts, les personnes et les créatures qui en dépendent.

J'ai dernièrement passé la nuit dans un avion à lire un livre intitulé « The Tipping Point » (*Le seuil critique*) de Malcolm Gladwell. L'auteur décrit un nombre intéressant de phénomènes où une action par un individu ou un groupe d'individus devient une « épidémie positive », qui catalyse des changements époustouffants. Gladwell décrit comment l'effet peut parfois arriver rapidement et sans prévenir avec un impact massif. « L'une des choses que j'explore dans le livre est que les idées peuvent être contagieuses de la même manière que peut l'être un virus... [et les gens peuvent] commencer des épidémies « positives » eux-mêmes. L'avantage d'une épidémie, après tout, est qu'une seule petite contribution est suffisante pour la commencer, et elle peut s'étendre très, très vite... ».

(Lire la suite en page 18)

2. nouvelles en bref

les experts ont averti que de tels changements de frontière induits par les changements climatiques dans d'autres endroits du monde pourraient déclencher de violents conflits. « Je pense que c'est fabuleux que ces deux pays parlent d'ajuster leurs frontières », dit Mark Zeiton de l'Université d'East Anglia, Royaume-Uni, un expert en gestion de ressources internationales et conflits. « Dans d'autres endroits du monde, on observe une attitude beaucoup plus nationaliste ».

Source: www.newscientist.com, 27 mars 2009.

3. Mont Elgon

de suivi et de planification communautaires ont été adoptées par plusieurs partenaires, notamment KACODA, KADLACC et les dirigeants locaux. Ces partenaires ont indiqué que le niveau d'engagement communautaire créé à travers l'utilisation de ces approches est sans précédent et améliorera non seulement leur travail mais aussi les buts de l'initiative LLS.

Nous sentons que c'est un très grand pas pour forger des partenariats efficaces au niveau local. La prochaine étape sera d'impliquer les niveaux nationaux et internationaux.

Contactez: Barbara Nakangu, Barbara.nakangu@iucn.org

Trois membres de l'UICN sont impliqués dans le travail au Mont Elgon – l'Autorité de la Faune Ougandaise, les Services de la Faune du Kenya et le gouvernement de l'Ouganda à travers le gouvernement du district de Kapchorwa.

4. Une approche cosmétique ?

En conclusion, les partenariats communautés-entreprises en Amazonie ne sont pas une panacée. Ils peuvent fournir davantage de bénéfices que les formes traditionnelles de commercialisation des produits forestiers non ligneux en Amazonie, et peuvent aussi améliorer l'accès au marché. Pourtant, ils n'ont pas encore démontré pouvoir transformer de manière substantielle les conditions de vie des communautés.

Contactez: Carla Morsello, morsello@usp.br

Carla est coordinatrice du projet de Partenariats Forestiers à l'Université de Sao Paulo, Brésil. Ce projet a pour objectif d'évaluer les opportunités et les problèmes associés aux partenariats commerciaux de PFNL entre les communautés et les sociétés. Pour plus de détails, visitez www.parceriasflorestais.org.

5. Commerce biologique éthique

impliqués à différentes étapes de la chaîne logistique. Un domaine dans lequel les membres de l'UEBT bénéficieraient grandement d'un appui complémentaire concerne leurs efforts visant à développer des pratiques de récolte durable, de suivi et d'évaluation, et de gestion adaptative. Nous espérons que les organisations membres de l'UICN s'uniront à l'UEBT pour partager leur expertise et pour appuyer ses membres.

Clairement, l'approvisionnement éthique de la biodiversité est un processus d'apprentissage pour toutes les organisations impliquées. Dans un entretien avec la CDB, Rodolfo Guttilla, Vice-Président du Conseil de l'UEBT et Directeur Exécutif de Natura Cosmetics S.A. a remarqué à ce propos que l'UEBT a été créé « avant tout parce que nous nous aventurons tous sur un nouveau terrain et nous pensons que le chemin sera plus facile en compagnie des autres ».

Contactez: Rik Kutsch Lojenga, rik@ethicalbiotrade.org ou visitez www.ethicalbiotrade.org.

6. En construction

d'un réseau de partage d'informations plus global de praticiens et de décideurs politiques.

Plus il y aura de diversité de sites et plus l'engagement envers le réseau d'apprentissage sera important, plus les contributions aux débats sur la politique forestière et au but ultime de restauration efficace des paysages forestiers seront importants.

Si vous travaillez avec des approches de paysages ou sur la restauration de paysages forestiers et que vous vous sentez attiré par cette expérience de partage d'apprentissage, veuillez contacter Cora van Oosten (cora.vanoosten@wur.nl, (Wageningen International) ou Carole Saint Laurent (CarSaintL@bellnet.ca) (GPFLR, UICN) afin de contribuer à mettre en place ce processus d'apprentissage.

7. Partenariats pour l'innovation

émergents. Cela signifie que l'importance des partenariats pour l'innovation est plus importante que jamais. La nécessité de rassembler des participants qui couvrent un large éventail, depuis la science des frontières jusqu'aux acteurs locaux, n'a jamais été aussi essentielle. L'UICN est fortement engagée dans son rôle d'organisateur et de facilitateur de ces partenariats.

Contactez: Jeff Sayer, jeff.sayer@iucn.org.

9. reportage

qu'un véritable changement politique. Dans ce pays, beaucoup d'institutions ont des intérêts et des agendas qui se chevauchent. Plusieurs ONG, par exemple, ont formé un groupement de plaidoyer environnemental, *Amigos da Floresta*, comme un débouché pour les préoccupations du public. Pendant ce temps, les communautés locales ont mis en place de simples concessions de bois certifiés ou des entreprises d'écotourisme, et le gouvernement travaille aussi avec des compagnies de bois traditionnelles pour créer des associations industrielles provinciales.

C'est cet élan local et cette construction de consensus qui fournissent des informations et qui formeront aussi un partenariat national et au bout du compte un partenariat international croissant.

Il existe aussi une valeur ajoutée potentielle en aval du travail réalisé au niveau international, par exemple, en développant des portfolios d'investissement forestier, des groupes de travail qui se partagent des thèmes prioritaires et le développement d'un secrétariat minime pour appuyer le travail du GFP.

Une chose est certaine, le GFP évolue en un processus qui facilite le changement. Son accent sur, et sa réponse à, des consensus définis localement, garantissent qu'il peut éviter des approches passe-partout à une inquiétude urgente globalement. Le GFP créera un processus suffisamment solide pour qu'une gamme d'institutions et d'acteurs puissent comprendre leurs agendas mutuels, développer des alliances sur un terrain commun et faire le type de bruit uni que les grandes compagnies et les gouvernements ne peuvent pas ignorer.

Contactez: Barbara Kiser, Barbara.Kiser@iied.org

10. est-ce juste ?

nom des chaînes d'approvisionnement durables. Se retirer du débat peut seulement ralentir ce processus d'amélioration constante.

Les ONG de plaidoyer doivent exiger aux initiatives multi acteurs de se responsabiliser. Mais elles doivent aussi s'engager avec elles. Les consommateurs veulent des indications claires sur ce qu'ils doivent faire pour aider à atteindre des résultats plus durables et les militants ont un rôle vital à jouer dans la délivrance de ces indications. Ces approches sont certainement complexes et imparfaites, mais c'est malheureusement la nature du défi auquel nous faisons face.

Brendan May est le directeur général de planète 2050 et membre du conseil de *Rainforest Alliance* (un membre de l'UICN). Tony Juniper est un conseiller indépendant sur la durabilité et il est l'ancien directeur exécutif de *Friends of the Earth*.

Cet article est une version abrégée de celle qui est apparue dans le magazine *Ethical Corporation* en février.

11. Les défis des partenariats

recommandations ambitieuses qui poussent les groupes de parties prenantes vers l'avant.

De plus, afin d'avoir un véritable dialogue et apprentissage, nous précisons à tous les participants qu'ils viennent autant écouter que parler. Ils ne peuvent pas simplement venir exposer des déclarations préparées d'avance et partir. Certaines organisations n'aiment pas ce format plus informel et ne veulent pas participer. Ceux qui le veulent sont ouverts au dialogue accompli en collaboration – et c'est exactement ce que nous voulons.

Contactez: Gary Dunning, gary.dunning@yale.edu

12. Les Accords de Partenariat Volontaire de l'UE

groupes de parties prenantes, et bien sûr d'avoir un pouvoir et des responsabilités partagés.

Contactez: Adewale Adeleke, Adewale.Adeleke@iucn.org

13. Mobiliser les partenaires

différemment et de trouver des idées innovantes. Ce qui en étourdit les aide à se mobiliser et renforcer leurs demandes, apportant des réformes pour les politiques publiques et les actions.

- Avant de commencer à élaborer un agenda, le secteur doit déjà avoir une idée claire des ouvertures de gouvernance qu'il peut arriver à influencer.
- La démocratisation et la disponibilité de l'information à la société sont des éléments essentiels d'une approche transparente, qui aident la participation ample à la prise de décision et permettent que la pression soit mise sur les parties prenantes qui n'utilisent pas les ressources naturelles durablement.

Contactez: Liliana Pires, lilianapires@uol.com.br

Marcelo était le Coordinateur du Bureau des Projets de l'Amazonie jusqu'en décembre 2008, et Liliana occupe actuellement ce poste.

14. Les partenariats multi acteurs

finale repose sur le gouvernement national.

Cet article a abordé seulement quelques-uns des nombreux thèmes qu'implique la création efficace de processus multi acteurs. Avant toute chose, les processus multi acteurs prennent du temps. L'élaboration d'un processus multi acteurs a donc besoin de se faire une idée réaliste du temps nécessaire pour construire la confiance et ainsi permettre un dialogue transparent et ouvert et une prise de décision crédible. Ceci est encore plus important lorsque les processus multi acteurs sont établis comme partie intégrante d'initiatives dirigées par des donateurs externes.

Contactez: Cecilia Luttrell, c.luttrell@odi.org.uk

Brown, D. Schreckenber K., Bird, N., Cerutti, P., Del Gatto, F., Diaw, C., Fomété, T., Luttrell, C., Navarro, G., Oberndorf, R., Thiel, H. and Wells, A. (2008). *Legal Timber: Verification and Governance in the Forest Sector*. ODI, London, UK.

Cet article est extrait du livre publié par ODI cité ci-dessus, en particulier le chapitre que Cecilia a écrit sur les processus multi acteurs.

15. Règles de base

9. Incorporer le renforcement des capacités

Nous rechercherons des opportunités pour renforcer les capacités dans chacun des secteurs pour participer efficacement au processus.

10. Permettre des ajustements du processus

Nous revisiterons l'itinéraire au fur et à mesure des besoins pour nous assurer que nous atteignons adéquatement les étapes importantes et que nous incluons la consultation nécessaire de parties prenantes.

Contactez: Sarah Stokes Alexander, salexander@keystone.org.

Le Centre Keystone est une organisation à but non lucratif basée aux États-Unis qui travaille sur des thèmes de santé publique, d'énergie et d'environnement. Le Président du Centre Keystone, Peter Adler, est membre de la Commission de l'UICN sur l'Éducation et la Communication et Sarah a travaillé avec le programme de l'application des réglementations forestières, la gouvernance et des échanges commerciaux de l'UICN au Ghana et au Cameroun.

16. l'entretien

Mon opinion c'est que les forêts se trouvent à un tel « seuil critique », où, si nous agissons ensemble comme des partenaires, de tous les horizons, de tous les types de forêts, de tous les types d'économie, nous pouvons résolument atteindre une gestion forestière durable comme jamais par le passé. En tant que citoyens du monde, nous comprenons la menace des changements climatiques. Nous avons longtemps compris la valeur des forêts. Maintenant, nous devons simplement travailler ensemble pour commencer une « épidémie positive » nous-mêmes – une qui fera toute la différence pour les forêts.

Contactez: Jan McAlpine, mcalpine@un.org